

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/09/2025 - 26056 - 2007 B 04416 - 499 090 876 - AG RENOVATION

"Certificat Conformité
à Vérité"

26056

19 SEP, 2025

A.G. RENOVATION

Bilan - Compte de Résultat



FIDUCIAIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

A.G. RENOVATION

31 Rue de Carency

93000 BOBIGNY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		2 651	1 595	1 056	0,12	1 586	0,22
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		63 654	47 597	16 057	1,76	15 097	2,06
Autres immobilisations corporelles		49 604	37 454	12 151	1,34	17 373	2,37
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		4 880		4 880	0,54	4 880	0,67
TOTAL (I)		120 790	86 646	34 143	3,75	38 937	5,31
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		3 627		3 627	0,40	5 268	0,72
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes						1 316	0,18
Clients et comptes rattachés		632 278		632 278	69,48	402 831	54,95
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		1 658		1 658	0,18	566	0,08
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices						46 358	6,32
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		15 767		15 767	1,73	6 826	0,93
. Autres		243		243	0,03		
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		15		15	0,00	15	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		188 113		188 113	20,67	210 479	28,71
Charges constatées d'avance		34 214		34 214	3,76	20 502	2,80
TOTAL (II)		875 915		875 915	96,25	694 162	94,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		996 704	86 646	910 058	100,00	733 098	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	219 237	175 237
Report à nouveau	27 107	26 384
Résultat de l'exercice	96 938	116 723
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	393 781	368 844
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	126 613	120 016
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 008	119 054
Dettes fiscales et sociales		
Personnel		
Organismes sociaux	46 979	42 580
Etat, impôts sur les bénéfices	855	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	143 820	80 613
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 651	1 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	350	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	516 277	364 255
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	910 058	733 098

A.G. RENOVATION

31 Rue de Carency

93000 BOBIGNY

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

A.G. RENOVATION**ANNEXES**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentées en Euro

RAPPORT FINAL☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 96 937,71☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 116 722,99☐ COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 910 057,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 96 937,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 120 790

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 651			2 651
Immobilisations corporelles	104 310	8 948		113 259
Immobilisations financières	4 880			4 880
TOTAL	111 841	8 948		120 790

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 86 646

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 065	530		1 595
Immobilisations corporelles	71 840	13 211		85 051
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	72 905	13 741		86 646

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets licences logo	2 651	1 595	1 056	5 ans
Materiel industriel	63 654	47 597	16 057	de 2 à 5 ans
Inst.agenc.divers	10 612	8 944	1 667	de 4 à 5 ans
Materiel de transpor	24 119	18 037	6 083	de 1 à 4 ans
Mat.bureau &informat	14 874	10 473	4 401	de 3 à 4 ans
TOTAL	115 910	86 646	29 263	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 689 039

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 880		4 880
Actif circulant & charges d'avance	684 159	684 159	
TOTAL	689 039	684 159	4 880

3.3 - Charges constatées d'avance = 34 214

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	100,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	100,00	50 000

4.2 - Etat des dettes = 516 277

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	126 613	126 613		
Fournisseurs	195 008	195 008		
Dettes fiscales & sociales	194 305	194 305		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	350	350		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	516 277	516 277		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 821

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 260
Dettes fiscales & sociales	561
Autres dettes	
TOTAL	8 821

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 507 680

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 507 680	100,00 %
TOTAL	2 507 680	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 31 386

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	129 319		129 319
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-995		-995
Participation des salariés			
TOTAL	128 324	31 386	96 938

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 53 376

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	53 376
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	53 376

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			200 073	200 073
Montants de l'exercice			48 340	48 340
Sous-total			248 413	248 413

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			30 499	30 499
Entre 1 et 5 ans			22 876	22 876
A plus de 5 ans				
Sous-total			53 375	53 375

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			301 788	301 788

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			114 629	114 629
Cumuls des dotations antérieures			87 793	87 793
Dotations de l'exercice			26 836	26 836
Valeur nette comptable				

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 34 214

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000000)	34 214
TOTAL	34 214

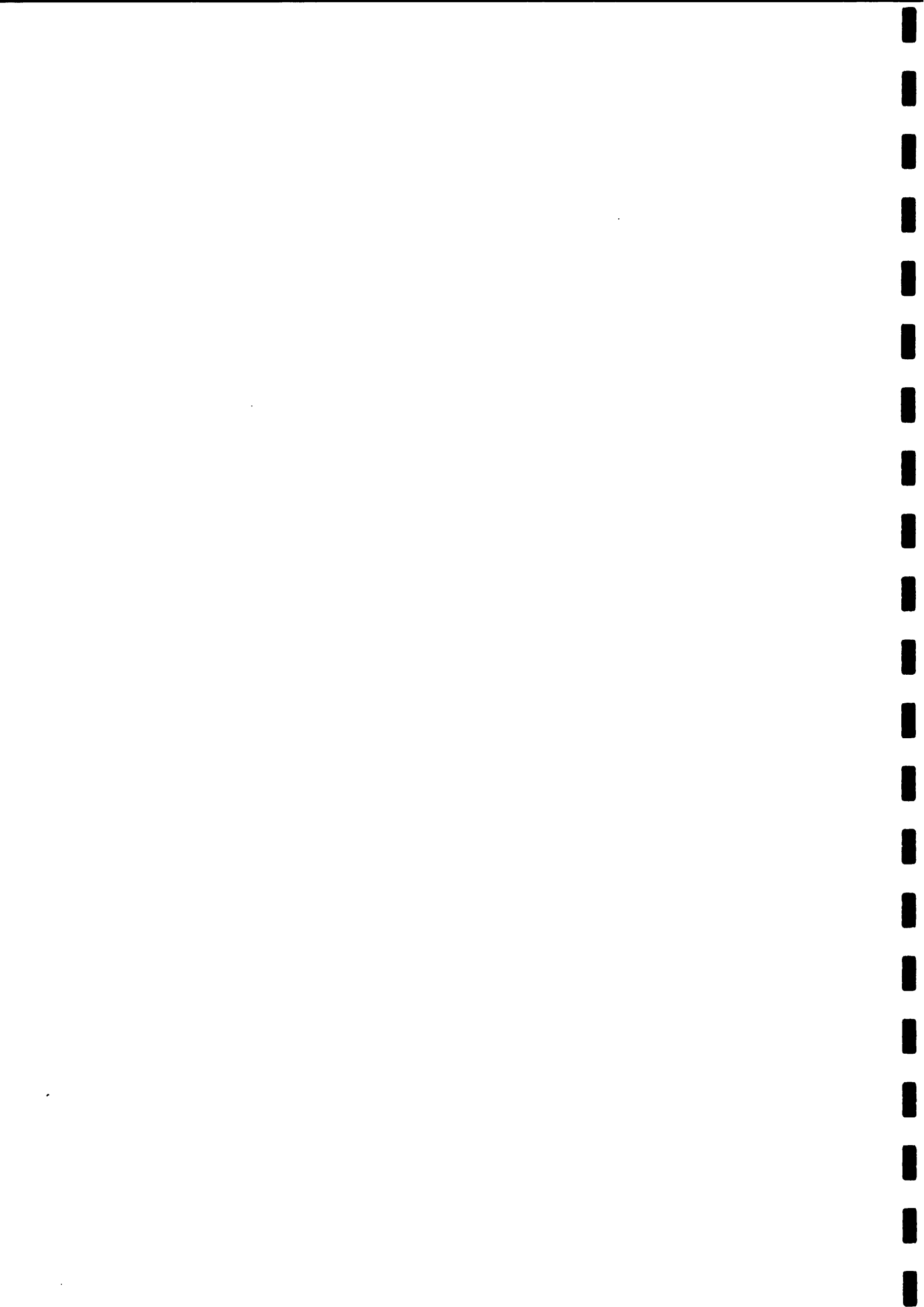
8.2 - Charges à payer = 8 821

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	8 260
Fournis.fact.non par(408100000)	8 260
Dettes fiscales et sociales :	561
Org.soc. charges a p(438600000)	561
TOTAL	8 821

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	5 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 507 680	2 491 443	1 889 600	1 649 376	1 051 674
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	142 065	158 050	277 242	90 578	89 987
c) Impôt sur les bénéfices	31 386	30 364	94 872	19 603	16 045
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	110 679	127 686	182 370	70 975	73 942
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	96 938	116 723	201 237	50 674	53 100
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	221	255	365	142	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	194	233	402	101	
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	747 857	679 592	515 116	437 360	345 002
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	240 540	235 437	158 402	142 912	110 561

Observations complémentaires



AG RENOVATION

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 31, rue de Carency 93000 BOBIGNY
499 090 876 R.C.S BOBIGNY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ET RAPPORT DU PRESIDENT
EN DATE DU 26 JUIN 2025
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**



FIDUCIAIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

12 Avenue Voiron
93700 Drancy
Tél. : 01.48.31.59.86 – Fax : 01 48 30 72 18

E-mail : secretariat@fidu93.com

AG RENOVATION

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 31, rue de Carency 93000 BOBIGNY

499 090 876 R.C.S BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 26 juin

A 10 heures trente (10h30), à Bobigny,

Les actionnaires de la société « A.G RENOVATION » société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros divisé en 500 actions de 100 € chacune, se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur la convocation du Président.

Il n'a pas été tenu de feuille de présence, le présent procès-verbal en tenant lieu.

Sont présents

Madame Elena AMATO
Monsieur Gioacchino AMATO
La société AMATO GROUPE

1 action
399 actions
100 actions

Total des actions présentes

500 actions

Monsieur Gioacchino AMATO préside la séance en sa qualité de Président et constate que les actionnaires présents possèdent la totalité des actions composant le capital de la société et que, par conséquent, l'Assemblée peut valablement délibérer.

AG
AF AE

Puis, il rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion établi par le Président ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation de la rémunération du Président ;
- Questions diverses.

Ensuite, le Président dépose sur le bureau :

- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président déclare que ces mêmes pièces, et, plus généralement, que tous les documents devant, d'après les dispositions statutaires, être communiqués aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, l'ont été dans le délai prévu, qu'en conséquence, lesdites dispositions concernant tant la convocation de la présente assemblée que le droit de communication des associés ont été respectées.

Présentation est faite des rapports du Président.

Cette présentation terminée, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale reconnaît, en tant que de besoin, comme régulière la convocation faite par le président à la présente réunion pour ces jour, heure et lieu.

Elle donne acte au président de ce que chaque actionnaire a été mis à même d'exercer tant son droit de communication permanent que celui attaché à la présente assemblée, conformément aux dispositions statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AF AG AR

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après présentation du rapport de gestion du Président et pris connaissance des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 faisant apparaître un bénéfice de 96 937,71 € approuve dans toutes leurs parties, sans aucune restriction, ni réserve, ledit rapport de gestion, les comptes annuels ainsi que tous les documents comptables, annexes et complémentaires prévus par la loi et les textes subséquents tels qu'ils ont été présentés par le Président et, plus généralement, toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle approuve sans aucune exception, ni réserve, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et lui donne quitus entier, définitif et sans réserve pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 et 5 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 soit un bénéfice comptable de 96 937,71€ proposée par le Président, et décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- Distribution de dividendes totale de 90 000 euros brut
- Affectation au poste « report à nouveau » de la somme de 437,71 euros
- Affectation au poste « Réserve Légale » de la somme de 4 500 euros
- Affectation au poste « Autres Réserves » de la somme de 2 000 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte des distributions de dividendes qui ont été faites au titre des trois exercices précédents :

- 2021 : 30 000€
- 2022 : 200 000€
- 2023 : 72 000 €

AG
AF AE

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Gioacchino AMATO pour une durée indéterminée et de confirmer sa rémunération 2024, en qualité de Président, dans les conditions suivantes :

- un traitement fixe brut de 99 700€ (quatre-vingt-dix-neuf mille sept cents euros) sur l'exercice 2024 ;

En outre, ses frais de représentation et de déplacement ainsi que, plus généralement, tous les frais qu'il exposera à l'occasion de l'exercice de ses fonctions continueront de lui être remboursés sur justificatifs.

Le traitement annuel brut pour 2025 est prévu sur une base équivalente. Ces dispositions resteront en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle décision de l'assemblée générale intervienne sur ces points et valide la rémunération 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance ordinaire levée à 11 heures 15 et il est passé à celui de l'assemblée générale extraordinaire.

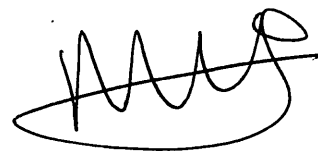
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents.

Gioacchino AMATO



Elena AMATO



AMATO GROUPE



AG RENOVATION

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 31, rue de Carency 93000 BOBIGNY

499 090 876 R.C.S BOBIGNY

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 ETABLI PAR LE
PRESIDENT ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
EN DATE DU 26 JUIN 2025**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales et statutaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes relatifs audit exercice.

INFORMATION

Nous vous rappelons que tous les documents nécessaires à votre information vous ont été communiqués ou ont été tenus à votre disposition dans les délais et conditions impartis par les statuts.

ADMINISTRATION

Nous vous rappelons que le capital social est de cinquante mille euros et qu'il est divisé en cinq cents actions de cent euros de montant nominal.

Le Président de la société est Monsieur Gioacchino AMATO, demeurant à BOBIGNY (Seine Saint-Denis) 31, rue de Carency.

FIXITE DES COMPTES

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 2 507 680 euros contre 2 491 443 euros au titre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires reste principalement constitué de prestations de services en France. Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 2 387 726 euros.

AG
1

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importantes sont les suivants :

- Achats de matières premières 537 056 euros
- Autres achats et charges externes 838 069 euros
- Frais de Personnel 988 397 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 96 937,71 € contre un bénéfice de 116 723 € au titre du précédent exercice.

Comme vous pouvez le constater, l'activité sociale s'est maintenue au cours de l'exercice écoulé par rapport au précédent et reste positive par une bonne surveillance de nos charges, ce qui reste très encourageant compte tenu d'une conjoncture toujours très difficile.

Pour la bonne règle, nous vous précisons, par ailleurs, que la société n'a pas eu de frais de recherche et de développement.

EVOLUTION PREVISIBLE

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la situation de la société, nous pouvons vous indiquer que nous ferons tout notre possible pour maintenir le bon cap actuel.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous allons vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en les comparant à ceux de l'exercice précédent.

ETUDE COMPARATIVE DES DEUX DERNIERS BILANS

<u>ACTIF</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
- Actif immobilisé	34 143	38 937
- Actif circulant	875 915	694 162
	910 058	733 098
	=====	=====

AG

PASSIF

- Capitaux propres	393 781	368 844
- Provisions pour risques et charges	0	0
- Dettes	516 277	364 255
	<u>910 058</u>	<u>733 098</u>
	=====	=====

ETUDE COMPARATIVE DES DEUX DERNIERS
COMPTES DE RESULTAT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
- Produits d'exploitation	2 517 045	2 539 294
- Charges d'exploitation	2 387 726	2 414 157
- Résultat d'exploitation	129 319	125 136
- Produits financiers	0	8
- Charges financières	0	0
- Résultat financier	0	8
- Produits exceptionnels	0	22 125
- Charges exceptionnelles	995	182
- Résultat exceptionnel	-995	21 943
- Impôts sur bénéfices	31 386	30 364
- Total des produits	2 517 045	2 561 426
- Total des charges	2 420 107	2 444 703
	<u> </u>	<u> </u>
Résultat comptable	<u>96 938</u>	<u>116 723</u>
	=====	=====

AG

COMPARAISONS
CHIFFRES D'AFFAIRES
(Hors taxe)

2022		1 889 600 €
2023		2 491 443 €
2024		2 507 680 €

RESULTATS COMPTABLES

<u>ANNEES</u>	<u>PERTES</u>	<u>BENEFICES</u>
2022		201 237 €
2023		116 723 €
2024		96 938 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice comptable de 96 937,71 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Distribution de dividendes totale de 90 000 euros brut
- Affectation au poste « report à nouveau » de la somme de 437,71 euros
- Affectation au poste « Réserve Légale » de la somme de 4 500 euros
- Affectation au poste « Autres Réserves » de la somme de 2 000 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Nous vous rappelons, conformément à la loi, les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

- 2021 : 30 000€
- 2022 : 200 000€
- 2023 : 72 000€

AG

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

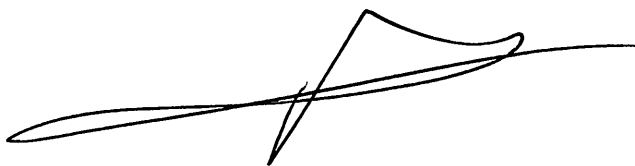
Nous vous précisons, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non-déductibles du résultat fiscal.

PARTICIPATIONS, FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Nous vous précisons, conformément aux dispositions légales, que notre société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une société ayant son siège sur le territoire de la République Française et vous rappelons, en tant que de besoin, que n'avons pas de filiale et que nous ne contrôlons aucune société.

En restant à votre entière disposition pour vous donner toutes les précisions verbales complémentaires que vous jugerez utiles, nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien les adopter.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a sharp upward curve and a small loop at the end.